

Projet de compte rendu de l'assemblée générale 2023 de la Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France

1^{er} juin 2023 - Amiens

Délibérations :

Nombre de votants : 43 votants (36 participants et 7 pouvoirs)

Election des membres du CA

Nombres de votants : 99 dont 63 votes par correspondance

Pouvoirs :

7 pouvoirs

Présents :

François AMMEUX [KPMG] ; Jean-Marc BAILLEUL [Magdala] ; Evelyne BASTILLE [L'îlot] ; Patrick BEEUSAERT [Evie] ; Anne BENS [Magdala] ; Ludovic BILLARD [Avenir] ; Gilles BLOCH [Espoir80] ; Cécile BOULANGER [Magdala] ; Yves BAISE [GRAAL] ; Amandine CAMASIRO [Espoir80] ; Philippe CARON [Fiac & SIAO62] ; Bertrand CARPENTIER [La Pose] ; Déborah CARPENTIER [APAP] ; Mireille CHARONNAT [Fondation Abbé Pierre & Immobilière sociale 62] ; François CHOVAUX [Blanzly Pourre] ; Thibault D'AMECOURT [Apremis] ; Gaëlle DATHY [Accueil et promotion] ; Vincent DE CONINCK [Abej solidarité] ; Max DEBRAY [CAO 59 sud] ; Antoine DECOSTER [FAS HDF] ; Anne-Béatrice DELAITE [FAS HDF] ; Rachel DELGOVE [Somme emploi service] ; Marc DEMANZE [Fondation Abbé Pierre] ; Hugues DENIELE [Alefpa Solidarité] ; Fabien DHAENENS [Soliha Métropole Nord] ; Yvon DIDELOT [Magdala] ; Christiane DUCAMP [La Sauvegarde du Nord] ; Philippe DUMOULIN [Temps de vie] ; Patrice ELOY [APAP] ; Ketty ETIENNE [Blanzly Pourre] ; Eric FLITZ [Accueil 9 de cœur & APSA] ; Julien GALLIANO [APAP] ; Emilie GARBE [FAS HDF] ; Nicolas GONTIER [Coallia] ; Christelle JASINSKI [SIAO62] ; Laure KUNTZINGER [FAS nationale] ; Romain LADENT [Somme emploi service] ; Emmie LEBRUN [FAS HDF] ; Patrick LEPERCQ [Agena] ; Carole LETELLIER [Agena] ; Hervé MARC [Apap] ; Fabrice MOREAU [GRAAL] ; Delphine MORREEUW [FAS HDF] ; Olivia NOEL [FAS HDF] ; Louis PATOOR [APAP] ; Charlène PETOT [FAS HDF] ; Frédéric ROUVIERE [La Sauvegarde du Nord] ; Bruno SANCHEZ [Accueil et promotion] ; Franck SPICHT [Afeji Hauts-de-France] ; Tiffany THIROLLE [FAS HDF] ; Camille THOMAS [Groupe SOS] ; Anne-Marie VANCAUWELAERT [Accueil 9 de cœur & APSA] ; Cynthia VIVON [Coallia] ; Hélène YOU [La Sauvegarde du Nord]

Excusés :

Olivier CARON [Blanzly pourre] ; Mélanie [Afeji Hauts-de-France] ; Hervé DESVERGNE [Soliha Flandres] ; Benoit DURIEUX [Solfa] ; Fabrice ESTIENNE [Blanzly pourre] ; Marie FAUVARQUE [Apremis] ; Lyliane HAELEWYN [Les talents hauts] ; Bob KANZA [Evie] ; Gwenael LEROY [Agena] ; Jean-Yves MORISSET [Solfa] ; Vincent MORIVAL [Abej Solidarité] ; Angèle NORMAND [Afeji Hauts-de-France] ; Matthieu PINERA [KPMG] ; Virginie POCHOLLE [Espoir80] ; Juliette POLESE [Evie] ; Michel TIBIER [Afeji Hauts-de-France]

Déroulement de l'Assemblée Générale Ordinaire

Accueil – Hugues DENIELE [Président]

Hugues DENIELE, Président de la Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France, ouvre l'assemblée générale ordinaire à 14h05 et souhaite la bienvenue aux participants.

Un an, c'est très rapide, ça passe très vite. Nous inaugurons ce jour le cycle des Assemblées générales puisque nous sommes la première Ag de l'ensemble des fédérations régionales. Nous avons le plaisir d'accueillir la Directrice du service communication de la Fédération nationale : Laure KUNTZINGER. Je la remercie chaleureusement de sa présence.

Le Président précise qu'il s'agit d'une assemblée générale uniquement statutaire (sans intervention ni temps de travail) pour cause de renouvellement complet du Conseil d'administration suite au changement de statut de l'année dernière. Un CA suivra cette AG afin d'élire le Bureau et permettre un fonctionnement optimal durant la période des vacances estivale.

1. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 2 juin 2022
2. Rapport moral du Président
3. Présentation du rapport d'activité
4. Rapport de Gestion du Trésorier relatif à l'exercice 2022
5. Rapport du Commissaire aux Comptes
6. Perspectives 2023
7. Vote des résolutions
8. Calendrier des instances statutaires 2023/2024
9. Questions diverses
10. Promulgation des résultats de l'élection des administrateurs

Ensuite, Hugues DENIELE explique le fonctionnement lors des futurs votes des résolutions. Il informe les participants de la clôture des votes imminente pour l'élection des administrateurs et administratrices. Le dépouillement interviendra durant le début de l'assemblée générale. Les résultats seront prononcés en fin d'assemblée générale.

1. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 2 juin 2022

Hugues DENIELE précise que le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire est consultable sur le site internet depuis le 12 mai 2023 et invite les participants à proposer les ajustements qu'ils jugent nécessaires.

Après plusieurs relances, le Président propose aux participants de valider le procès-verbal en votant la première résolution.

Aucun.e participant.e ne formule de remarques concernant le PV.

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 juin 2022, l'approuve tel qu'il lui a été présenté (ou avec les modifications souhaitées).

La résolution est approuvée à l'unanimité.

2. Rapport moral du Président – Hugues DENIELE [Président]

Cette partie est toujours pour le Président sortant un moment fort. Il doit regarder dans le rétroviseur ce qu'il s'est passé pendant une année. Il doit être positif et regarder tout ce qui a bien fonctionné. Il faut être aussi vigilant en identifiant les axes de progrès. Le Président doit aussi essayer de cacher son pessimisme, et il y en a parfois eu en 2022, derrière des mots qui sont plus creux et qui sont moins porteurs que ceux qui sont optimistes.

2022, une année d'adaptation avec un retour progressif à une vie normale, après deux années d'exception, mais avec des fondamentaux mis en brèche ou revisités.

L'adaptation de notre Fédération a été de mise, avec des modes de travail interne modifiés, des relations avec nos adhérents retravaillées, et des sources de financement actualisées.

L'adaptation s'est également imposée à nous, de par les répercussions néfastes d'un environnement dégradé : persistance des maux chroniques dont souffre notre société avec un pays à plusieurs vitesses, des écarts de richesse accentués, un niveau de pauvreté inégalé touchant des nouvelles strates de publics, une dégradation continue d'indicateurs de détresse (augmentation des personnes sans domicile fixe et des personnes mal logées, files croissantes dans les banques alimentaires...) et un déficit structurel croissant des mises en chantier de logements par rapport aux besoins identifiés.

Année de mobilisation au niveau local dans le cadre d'un inter réseaux actif (manifestations publiques, rencontres avec les élus et avec les media, plaidoyers) et au niveau national, dans la dynamique des actions décidées par notre Fédération nationale, mobilisation pour faire avancer nos revendications légitimes en matière de revalorisation salariale. Les avancées ont été constatées mais la liste des oubliés du SEGUR n'est pas close et les inégalités de traitement pèsent sur le fonctionnement des associations de nos adhérents, concomitamment à la baisse des financements des collectivités départementales dans le cadre de leurs prérogatives, pour des motifs non acceptables. Tout cela s'est traduit par l'arrêt de projets et par une qualité de service dégradée.

Année de mobilisation pour sensibiliser l'opinion publique à la baisse d'attractivité pour les métiers de l'humain et ses conséquences dramatiques, à moyen terme sur le modèle de société que nous défendons. J'ai déjeuné tout à l'heure avec le Directeur de l'APRADIS qui me confirmait cette tendance négative. La baisse des entrées en étude des futurs travailleurs sociaux se répercutera en difficulté de recrutement en travailleurs sociaux très rapidement et dans les direction de vos structures dans quelques années.

Année de contribution à la fois au niveau des services de l'ETAT et des financeurs locaux pour améliorer certains dispositifs et innover sur des besoins non couverts.

Année de contribution à la fois dans la rédaction du projet fédéral (lors du séminaire de préparation du congrès) et dans les différents plaidoyers (communiqués de presse sur la hausse des coûts de l'énergie, impact de l'inflation sur les moyens des associations, pour la reconnaissance des écoutant.es 115, publication du plaidoyer « Vieillesse et Précarité », tribune sur les enfants à la rue, étude sur l'accompagnement des personnes étrangères en situation administrative précaire...).

Année d'accompagnement, notre marque de fabrique, accompagnement de 9 associations à mettre en oeuvre le travail pair (projet soutenu par la Stratégie de lutte contre la pauvreté et la MEL), accompagnement du réseau d'adhérents à retisser des liens avec les CPAM (projet soutenu par la Stratégie de lutte contre la pauvreté et l'ARS Hauts-de-France.

Accompagnement des associations à penser un modèle différent : celui du CHRS hors les murs, accompagnement avec des formations innovantes et construites sur mesure en solo ou en partenariat avec des référents des domaines concernés.

2022, année symbolique, avec la concrétisation de la « maison de la FAS Hauts-de-France ».

Par-delà des travaux d'aménagement du siège social rendus nécessaires, l'idée de la « maison de la FAS » répond à quatre objectifs que la gouvernance s'était fixés : faciliter le bien-être de l'équipe salariée, favoriser le lien entre les salariés et les administrateurs par la réalisation en commun des travaux dans les locaux de la fédération, être plus ouverte à l'extérieur grâce à des outils de communication performants et innovants en faveur de nos adhérents, de nos financeurs et être un lieu privilégié d'échange et de formation. Nous pouvons être fiers collectivement de notre maison, donnons-lui l'âme pour renforcer notre légitimité et notre représentativité.

Au niveau de nos sujets thématiques :

Sur le volet hébergement logement

Nous bénéficions encore des places ouvertes pendant l'épidémie de COVID, mais nous sommes conscients que la donne est en train de changer. La région Hauts-de-France échappe aux fermetures de places, mais elle doit faire la preuve qu'elle s'engage durablement dans une démarche de transformation du secteur AHI.

Nous sommes partants pour maintenir la qualité de nos prestations pour les personnes accueillies et accompagnées, mais le faire sur fond de restrictions budgétaires nous alerte et ce sans couvrir l'ensemble des besoins.

Si favoriser l'accès et le maintien dans le logement, que ce soit dans le cadre des territoires « logement d'abord » ou non, est inscrit dans notre ADN, nous ne pouvons que redire fortement notre difficulté à trouver des solutions de logement pérennes alors même que se creuse le déficit structurel entre des constructions neuves en panne, des attributions en diminution et des demandes en hausse continue.

Notre secteur est capable de répondre aux besoins de publics spécifiques quand les moyens nécessaires sont alloués : le contrat d'engagement jeune pour les jeunes en rupture et l'accueil des ménages ayant fui la guerre en Ukraine en sont deux illustrations probantes.

Sur le volet emploi :

La notion de parcours est notre fil rouge, elle sous-entend un accompagnement global pour sécuriser l'accès et le maintien dans l'emploi.

Cet accompagnement est la marque distinctive que nous portons et assumons dans les travaux que nous menons pour le compte de l'IRIAE dans le cadre du Comité Régional pour l'Inclusion dans l'Emploi (CRIE). Ainsi nous avons travaillé le sujet des addictions, sujet qui avait été remonté par les permanents des SIAE dans le cadre de notre enquête sur les besoins d'accompagnement.

Parallèlement la Fédération a œuvré pour un rapprochement du monde de l'IAE avec celui de l'entreprise avec comme toile de fond le nécessaire croisement entre les attentes et les enjeux réciproques. C'est dans cet esprit qu'un des axes du travail du programme SEVE est le lien à l'entreprise.

Sur le volet veille sociale

L'instruction SIAO vient rebattre les cartes et annoncer la mise en œuvre d'un service public de la rue au logement, pointant un souhait de l'Etat de reprendre la main sur la gouvernance du dispositif. Nous continuons à souligner ce paradoxe : on demande à notre secteur de performer sur les phases diagnostic et orientation alors que nous ne maîtrisons pas le calibrage d'une offre en adéquation avec les besoins. Pourtant les droits existent mais toute la difficulté réside dans le fait de pouvoir les faire appliquer.

Sur le volet santé

Nous avons accompagné nos adhérents dans les domaines de l'addiction mais aussi ceux de l'hygiène de l'accès aux droits ainsi que celui du dépistage des cancers.

Voilà les grandes lignes de l'année 2022 et qui a pu être portées par votre engagement, vous adhérents, et par une équipe salariée qui a fait preuve de professionnalisme, d'énergie et d'enthousiasme, et il en fallait par moment !

Hugues DENIELE invite l'assemblée à poser des questions. Il la remercie pour la confiance accordée. Il passe la parole à Tiffany THIROLLE pour la présentation du rapport d'activité.

3. Présentation du rapport d'activité – Equipe salariée de la FAS HDF

Tiffany THIROLLE explique que le rapport d'activité sera présenté de manière ludique sous forme d'un blind test et d'un quiz. Elle répartit les personnes en équipes et explique les règles du jeu.

Les participants sont invités à chercher les réponses dans le rapport d'activité.

Tiffany présente les membres de l'équipe salariée.

1. Dans quel département a été organisée la journée "Accompagnement des personnes sous main de justice" ?
 - Pas-de-Calais : Journée organisée conjointement avec le Conseil départemental du Pas-de-Calais et qui a mobilisée 115 personnes.
2. Combien de courriers adressés au Département du Nord la FAS a-t-elle cosignée en 2022 ?
 - 3 courriers qui ont été signés avec l'URIOPSS, l'UDCCAS, la FCS et l'IRIAE pour interpeller le Département sur les difficultés des adhérents quant au déploiement du PDI dans le Nord
3. Au total, combien de kits d'hygiène ont été délivrés en Décembre 2022 ? (hommes, femmes, enfants)
 - 5 194 kits : 2 298 kits homme, 1 898 kits femme et 998 kits enfant
 - Les sacs de ces kits ont été confectionnés par une vingtaine de structures de l'IAE.
4. En 2022, quelle activité a été la plus importante pour le CRPA ?
 - L'organisation des plénières et des copils
 - Il y a aussi eu de nombreuses représentations
5. Nombreuses SIAE ont contribué à la mise en œuvre du projet *l'hygiène c'est la santé !* grâce à quel talent/activité ???
 - 20 SIAE de la région, véritables partenaires de ce projet collectif, ont participé à la confection de 5 200 sacs en tissus qui composent les kits hygiène
6. Le dépistage du cancer du col de l'utérus concerne les femmes de quelle tranche d'âge ?
 - 25 et 65 ans. C'est l'objectif principal du projet "Questions de femmes".
7. Combien de structures se sont engagées dans la démarche d'accueillir un ou une travailleur.euse pair lors du déploiement du projet ?
 - 9 structures : APAP, ADARS, la Sauvegarde du Nord, Agena, le Home des Flandres, Blanzoy Pourre, ARPE, l'Abey Solidarité et la CMAO
8. Avec quel Réseau la FAS a re-signé en 2022 sa convention partenariale ?
 - Union Régionale pour l'Habitat. Une nouvelle réunion du Cycle associations/bailleur se déroule en juin 2023.
9. Quel était le thème de la table ronde organisée dans le cadre de la commission réfugié.e.s migrant.e.s du mois de décembre 2022 ?
 - La santé mentale des personnes en situation de migration.
10. Combien de professionnel.le.s ont été formé.e.s dans le cadre des formations déployées par la FAS en 2022 ?
 - 30 professionnel.le.s de l'ALEFPA : Formation « Fondamentaux du droits des étrangers ». La Fédération est certifiée Qualiopi et peut donc mettre en place des formations pour répondre à des besoins que vous auriez identifiés.
11. Les deux projets addictions menés par la FAS "Parler addiction en pension de famille" et "stages croisés" sont reconduits en 2023. Savez-vous combien de structures ont participé à ces deux projets en 2022 ?
 - 12 pour les « stages croisés » et 11 pour « parler addiction en pension de famille »
12. Quelle était la thématique de la journée Interrégionale SEVE EMPLOI ?
 - Les stéréotypes, journée organisée en lien avec les FAS GE et BFC dans le cadre du programme SEVE.

Tiffany THIROLLE remercie l'assemblée générale pour leur participation et donne la parole à Bertrand CARPENTIER, Trésorier.

4. Rapport de Gestion du Trésorier relatif à l'exercice 2022 – Bertrand CARPENTIER [Trésorier – FAS Hauts-de-France]

Bertrand CARPENTIER, Trésorier de la Fédération, présente le rapport de Gestion et invite les participants à se saisir du rapport financier remis à l'entrée de l'assemblée générale.

Il annonce le résultat d'exploitation 2022 à hauteur de 83 391,89€ (106 442€ en 2021).

Les charges – 995 557,66€

Présentation des charges 2022 :

Charges	Réalisé 2021	Réalisé 2022
Compte 60 – Achats	6 011,75€	147 709,78€
Compte 61 – Services externes	31 699,64€	33 619,08€
Compte 62 – Autres services externes	185 591,11€	188 517,91€
Compte 63 – Impôts et taxes	22 490,42€	26 852,96€
Compte 64 – Frais de personnel	415 465,41€	494 200,57€
Compte 65 – Autres charges de gestion courante	10 670,58€	34 694,38€
Compte 66 – Charges financières	95,45€	663,35€
Compte 67 – Charges exceptionnelles	66,60€	0,00€
Compte 68 – Dotation aux amortissements et provisions	461 180,32€	69 050,63€
Compte 69 – Impôts sur les bénéfiques et assimilés	107,00€	249,00€
Total	1 133 378,28€	995 557,66€

Quelles sont les grands écarts entre les charges 2022 et 2021 ?

- Les achats ont augmenté de 141 698 € entre 2021 et 2022 mais sont cohérents avec le budget prévisionnel puisque relatifs à la mise en œuvre de l'action « L'hygiène c'est la santé ». Dans le cadre de ce projet, la Fédération a acheté tous les produits constitutifs des kits d'hygiène distribués.
- Les frais de personnel ont augmenté de près de 80 000€ lié à des hausses de salaire et des primes affectées aux membres de l'équipe. Cette différence intègre également l'embauche de deux personnes en contrat d'usage dans le cadre des activités de la Fédération (question de femmes, formations travail pair).
- Les charges de gestion courante augmentent de 24 000€. Il s'agit de reversement de subvention à des partenaires dans le cadre d'actions financées par l'ARS Hauts-de-France en cohérence avec les projets menés par la Fédération.
- Variation importante des dotations aux amortissements et des provisions (461 180€ en 2021 et 69 050€ en 2022). Cela est dû aux conventions signées en fin d'année 2021 et pour lesquelles les actions ont été mises en place en 2022. Il s'agit donc de provision qui ne sont pas reconstituées fin 2022. Ces dotations concernent :
 - L'accompagnement aux CPOM dans le Pas-de-Calais

- La journée accès au logement des sortants de prison dans le cadre du logement d'abord dans le Pas-de-Calais
- Le projet « l'hygiène c'est la santé »
- Le projet « déploiement de la pair aidance » dans le cadre de la stratégie pauvreté
- Le dispositif « Seve Emploi »

Les autres postes de charges n'ont pas de variation importante et significative.

Les produits – 1 078 949,55€

Présentation des produits 2022 :

Produits	Réalisé 2021	Réalisé 2022
Compte 70 – Produits et prestations de services	87 445,04€	79 250,74€
Compte 74 – Subvention d'exploitation	773 736,00€	376 461,26€
Compte 75 – Autres produits de gestion courante	204 121,75€	233 879,70€
Compte 76 – Produits financiers	828,66€	2 088,98€
Compte 77 – Produits exceptionnels	10 000,00€	16 670,00€
Compte 78 – Reprises sur amortissement et provisions	148 947,50€	364 613,00€
Compte 79 – Transfert de charges	14 741,80€	5 985,87€
Total	1 239 820,75€	1 078 949,55€

Les éléments évoqués précédemment se retrouvent dans les produits avec une baisse de subvention de 397 000€ (773 736€ en 2021 et 376 461€ en 2022). La Fédération a reçu des financements fin 2021 pour des actions mises en place en 2022.

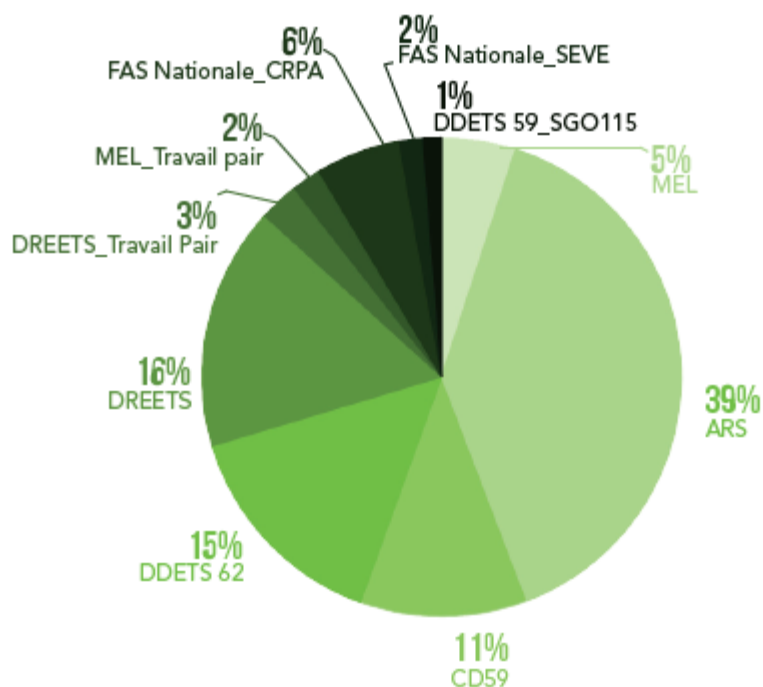
Signalons que le Conseil départemental du Pas-de-Calais n'a pas renouvelé la convention 2022 à hauteur de 15 000€. Nous retravaillons avec les services départementaux pour résigner une convention triennale 2023-2025 à hauteur de 20 000€. Cela permettra de récupérer les 15 000€ sur les 3 ans de la prochaine convention.

Dans la suite du premier point évoqué sur le montant des subventions, nous avons un écart important sur les fonds dédiés (148 947€ en 2021 et reprise substantielle de 364 613€ en 2022).

La part des subventions publiques dans les produits de la Fédération est de 35%. Ce pourcentage est en trompe l'œil du fait du décalage entre le moment où nous avons perçu les subventions et le moment où les actions sont mises en place.

Nos financeurs historiques et qui ont maintenu voire renforcé leurs soutiens sont : La DREETS Hauts-de-France, la DDEETS Pas de Calais, le Conseil Départemental du Nord, l'ARS et la MEL. L'ARS Hauts-de-France étant le financeur public contribuant le plus en 2022 à l'activité de la Fédération.

RÉPARTITION DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION EN 2022



La part des prestations de services, quant à elle, après avoir connu une hausse depuis 2017, étant passée de 36 440€ en 2017, à 46 988 € en 2018, puis à 67 294 euros en 2019, tombe à 35 401 € en 2020 pour atteindre 67 136.33 € en 2021 et 56 410,74 € en 2022 pour 28 220 € prévus au budget prévisionnel. L'activité formation représente 25% des prestations de service.

Le montant des cotisations et contributions perçues lors de l'exercice a dépassé le seuil des 200 000€ et s'élève à 229 807 € (total du reversement national et des contributions régionales). Une partie de la bonne santé financière de la Fédération est aussi dû à cela. Nous faisons chaque année des estimations prudentes dans les budgets prévisionnels. Cela s'explique aussi par plus d'adhérents et peut-être des cotisations qui sont mieux perçues. Le Trésorier remercie collectivement les adhérents pour leur adhésion et leurs cotisations.

Le Président souhaite préciser :

Le fait d'avoir des cotisations en hausse est une preuve de la confiance que les adhérents mettent dans la Fédération mais c'est aussi l'exigence que vous devez avoir vis-à-vis de nous en terme de prestation.

Plus nous sommes indépendants et moins nous dépendons des subventions, mieux nous nous porterons. Ma première fonction de président est d'assurer le salaire des membres de l'équipe salariée chaque fin de mois. Merci pour vos cotisations.

Le Trésorier souhaite attirer l'attention de l'assemblée sur le bas du compte du résultat, il y a une nouvelle ligne : la valorisation des dons reçus par la Fédération. Ces dons ont été valorisés à un niveau non négligeable à hauteur de 93 570€. Il s'agit de dons de la fondation Norauto (flacons de gel hydroalcoolique) et l'entreprise Lymagine à Hazebrouck (pompes à pied de gel).

Le niveau de Trésorerie est de 997 067€ ce qui représente un an de fonctionnement. Cela permet d'anticiper sans difficulté les variations d'encaissement de subvention qu'il peut parfois avoir. Cela a

permis également d'envisager sereinement les travaux d'investissement fait en 2022 pour rénover les locaux et créer la maison de la FAS. La Fédération possède une santé financière qui permet de continuer son action sans avoir d'incertitudes autres que celles liées à l'activité.

La proposition d'affectation du résultat excédentaire (83 391,89€) est :

- 80 000€ en « réserve affectées à la mise en œuvre du projet fédéral »
- 3 391,89€ en « report à nouveau »

Bertrand CARPENTIER remercie Julien GALLIANO, Trésorier adjoint, pour le travail fait ensemble durant les derniers mandats :

Je ne suis pas Trésorier seul, nous avons fonctionné ensemble avec Julien pendant les 3 dernières années pour prendre des décisions, pour se suppléer et représenter la fonction lorsqu'il y en avait besoin. Merci Julien.

Je remercie également Hugues DENIELE, car si l'on a bien fonctionné à deux, nous avons bien fonctionné à trois également. Nous avons tous les trois des caractères et des visions différentes. Pour prendre des décisions et arbitrer c'est important d'avoir un vrai partage. Hugues, tu n'as pas dénigré nos fonctions en nous consultant systématiquement. C'est aussi pour cela que j'ai apprécié le partage et ces temps à tes côtés.

5. Rapport du Commissaire aux comptes – François AMMEUX – KPMG

Nous avons audité les comptes de l'exercice 2022 en avril 2023 et nous en avons fait une synthèse aux dirigeants de l'association. Le Conseil d'administration du 3 mai a arrêté les comptes présentés.

Nous avons obtenu l'ensemble de la documentation souhaitée auprès des services de la FAS pour soutenir cette opinion. Nous avons obtenu des explications claires, tout cela dans une transparence de la vie associative. Nous rappelons dans ce rapport le caractère indépendant de la mission du commissaire aux comptes au regard des règles d'indépendance qui lui sont propres et du code du commerce.

La mission du commissaire aux comptes est de contrôler :

- *les procédures en vigueur dans l'association*
- *les comptes, notamment les subventions reçues*
- *les cotisations versées par les membres*
- *les autres produits reçues liés à des facturations*
- *les charges d'exploitation, de personnel*
- *les créances à recevoir en clôture d'exercice et les dettes*
- *les disponibilités et la trésorerie présente au 31 décembre 2022*
- *la justification des fonds dédiés*
- *nous vérifions aussi que l'association est bien propriétaire des immobilisations*

Je pense que vous avez déjà eu une bonne explication du compte de résultat, des produits et des charges, je vous propose un panorama de l'actif et du passif du bilan.

Il y a une augmentation de 100 000€ de l'actif immobilisé. Cela s'explique (comme évoqué plusieurs fois dans le rapport moral et financier) par la rénovation des locaux. Il s'agit de travaux importants qui explique cette augmentation de l'actif du bilan.

Concernant les créances à recevoir, il s'agit de règlements de factures et de cotisations qui restent à recevoir en clôture d'exercice. Il y a également des créances envers des financeurs. Il s'agit de soldes de subventions à recevoir au titre de l'année 2022. Ces soldes sont versés lors de la transmission d'un compte rendu financier. Ceux-ci sont généralement transmis après l'assemblée générale.

La disponibilité correspond à la trésorerie de l'association (997 000€ à la clôture de l'exercice). Cette somme représente environ un an de fonctionnement, c'est très satisfaisant.

Concernant le passif, nous avons une augmentation des fonds propres d'environ 100 000€ qui porte le solde à 927 000€ ce qui est équivalent à la trésorerie.

Les fonds dédiés représentent 219 000€. Cette ligne est en diminution par rapport à l'année dernière. Les fonds dédiés correspondent à des subventions perçues pour un exercice et qui n'ont pas été intégralement consommées. L'association demande l'autorisation au financeur de décaler le financement sur l'année suivante.

Les provisions pour charges sont principalement liées aux provisions pour la retraite des salariés.

Par rapport aux dettes, un emprunt a été souscrit pour la rénovation des locaux, ce qui explique la forte augmentation. Les autres dettes : fournisseurs, dette fiscale et sociale, nous nous sommes assurées de leur règlement sur le début d'année 2023, il n'y a pas de difficulté à ce sujet.

Je rappelle la mission du commissaire aux comptes : elle est d'apporter un regard interne et externe indépendant sur la qualité de l'information comptable. Cela à deux niveaux : la sincérité des comptes (les comptes retracent-ils bien l'activité de l'association ?) et sa régularité au niveau de l'information comptable (les comptes sont-ils conformes au règlement comptable associatif ?). Notre mission est aussi de vous apporter du confort sur cette qualité de l'information par une opinion délivrée par une entité externe qui est le commissaire aux comptes.

Voilà ce que l'on peut dire sur les comptes de l'année 2022. Notre opinion est donc favorable pour l'année 2022 puisque nous certifions les comptes de façon pure et simple. Nous certifions à la fois que les comptes sont réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle de la situation financière (compte de résultat) et du patrimoine (le bilan) de l'association.

Concernant le rapport sur les conventions réglementées, nous n'avons pas relevé de convention réglementée sur l'exercice 2022. Ce rapport est vierge.

Nous remercions l'équipe de la Fédération et l'expert-comptable pour les éléments que nous avons pu obtenir pour l'audit des comptes.

François AMMEUX remercie l'assemblée pour son attention et propose de répondre aux questions de l'assemblée.

Hugues DENIELE remercie le Commissaire aux comptes et le Trésorier pour la présentation des comptes.

Nous avons la chance d'avoir un triptyque idéal : des adhérents dynamiques dans les actions de la Fédération et sa gouvernance, une équipe de salarié-e-s investi-e-s, professionnelle et les moyens financiers de nos ambitions. D'autres Fédérations dépendent de subventions et ont du mal à tirer sur la trésorerie par moment, le travail ne se fait pas sereinement. Nous réfléchissons avec le Bureau sur de nouveaux projets et éventuellement un recrutement. Nous pouvons réfléchir à cela lorsque l'on est serein. La Fédération Hauts-de-France est solide et je suis fier de la représenter. Je remercie le commissaire aux comptes qui est présent tout au long de l'année et qui est d'un conseil précieux. Je remercie également les experts comptables et nos Trésoriers. Je remercie tout particulièrement notre Trésorier, Bertrand CARPENTIER, puisqu'il arrête son mandat cette année. Merci pour ta présence à mes côtés, toujours discrète mais efficace.

6. Perspectives – Hugues DENIELE, Président FAS HDF

Notre environnement déjà rendu instable par la crise sanitaire se heurte à de nouvelles menaces :

- *Effets indirects de la guerre en Ukraine avec les répercussions économiques brutales et imprévisibles sur les modèles économiques de nos structures (effet combiné de l'impact inflation / impact coût de l'énergie sur les charges d'exploitation face à des financements comprimés)*
- *Non reconduction de certains programmes et révision à la baisse de financements locaux*
- *Réformes structurelles affectant la plupart de nos activités*

Les indicateurs régionaux ternissent encore plus cette situation d'ensemble au vu d'une augmentation sensible en nombre et en qualification des besoins de nos publics accompagnés, non couverts financièrement à ce jour.

Au-delà de cette conjonction d'éléments conjoncturels et structurels, l'état général de notre société pose de nombreuses questions de fonds sur les notions de solidarité. En effet plusieurs enquêtes croisées récentes mettent l'accent sur les points suivants :

- *Dans notre devise républicaine seulement 15% des français mettent en avant la fraternité reléguée loin derrière la liberté (57%) et l'égalité (27%)*
- *Une majorité de français jugent que notre société n'est pas solidaire et en corollaire se disent prêts à donner du temps ou de l'argent à un parent ou à un proche dans le besoin plutôt que de prêter main forte à des associations d'aide aux personnes vulnérables*
- *7 millions de personnes bénéficient de prestations de solidarité (sans ces aides plus de 30% des français vivraient sous le seuil de pauvreté) mais notre modèle redistributif panse la société mais ne la soigne pas. Pour faire acte de solidarité, l'Etat devrait œuvrer efficacement contre les dysfonctionnements de notre marché du travail et ceux de notre système éducatif*
- *Le délitement du vivre ensemble se reflète dans les causes prioritaires à défendre. Ainsi aux yeux des français la protection des animaux est la première cause de solidarité devant les causes pour lesquelles nous sommes engagés (lutte contre la pauvreté, défense des droits au sein des foyers, accueil et accompagnement des réfugiés).*

Tous ces constats alertent voire inquiètent car ils illustrent un mouvement de fond négatif à rapprocher de la crise de recrutement des métiers de l'humain par manque d'attractivité du secteur, et de la crise du bénévolat, induisant à terme des problèmes de gouvernance dans les associations.

Ce contexte complexe et fluctuant requiert de notre Fédération un positionnement fort, un sens de l'anticipation, une approche innovante des problèmes, un rôle de précurseur.

Positionnement : notre volonté est d'assurer en permanence un équilibre entre la vigilance voire la réserve à avoir sur la mise en partition de certaines politiques publiques et le dialogue constructif à alimenter avec les services de l'Etat et des collectivités locales, et ce pour trouver des réponses idoines aux besoins des publics accompagnés.

Notre volonté est d'avoir une parole politique forte et de peser dans les débats et combats, aux côtés de nos adhérents et en leur nom, dans les différentes instances représentatives pour pérenniser le fonctionnement de leurs structures, devenu inextricable par manque de personnel qualifié et par absence de visibilité sur la reconduction ou non des financements.

Sens de l'anticipation : il se décline dans notre aptitude à avoir une veille sociale pertinente et objective pour identifier les besoins émergents sur chaque territoire et dans notre capacité à qualifier les données demandées par les pouvoirs publics afin de sortir de la bataille des chiffres et d'alimenter les réflexions sur des enveloppes financières spécifiques. La parole des personnes de nos publics accompagnés doit être mieux prise en compte et entendue dans toutes nos instances.

Une approche innovante dans le traitement des chantiers : les notions de parcours que nous déclinons avec et pour les au niveau de nos publics accompagnés exigent l'optimisation de nos compétences internes mais aussi l'ouverture vers des référents externes au travers de nos participations à de nombreuses gouvernances.

De même l'ouverture et la coopération avec des acteurs du monde marchand doivent être amplifiées dans le contexte de dispositifs performants que nous portons (SEVE).

Un rôle de précurseur dans la recherche de bénévoles pour assurer soit le fonctionnement soit la gouvernance de nos associations et dans la sensibilisation des jeunes aux métiers de l'humain à côté des organismes de formation.

Un rôle de précurseur également dans l'éveil des consciences pour la défense des causes que nous soutenons et dans la préparation des jeunes générations aux notions de solidarité en encourageant la proposition de l'éducation à la solidarité dans les cursus scolaires.

Enfin précurseur dans la captation des ressources financières hybrides (fondations territoriales, fonds fléchés dans le cadre des politiques RSE des entreprises, fondations d'entreprise) et dans la valorisation des ressources humaines externes (bénévolat et mécénat de compétences pour le compte de nos adhérents).

Pour réussir cette feuille de route riche mais exigeante, la FAS Hauts-de-France doit continuer à grandir grâce à la conjonction de nouvelles forces vives (nouveaux adhérents, de taille et de sensibilités différentes, nouveaux talents au sein de l'équipe des salariés, nouveaux administrateurs et administratrices suite au renouvellement complet du conseil d'administration à l'assemblée générale 2023) et grâce à de nouvelles expériences, de nouveaux fonctionnements (regroupement d'adhérents sur un même territoire pour porter une action commune ou rédiger un plaidoyer, rapprochements de partenaires, mise en commun des compétences dans le cadre de certain inter réseaux, appropriation de nouveaux outils partagés).

Notre Fédération doit aussi faire vivre le projet fédéral ambitieux construit pour la période 2022-2027 autour d'axes forts : la conquête de nouveaux droits et la défense des droits existants, la construction

de la solidarité à partir des personnes et territoires le développement des coopérations et le soutien et la promotion du travail social.

Au niveau des thématiques :

Une Fédération doit toujours être au service des publics accompagnés et mettant en avant les principes de la participation des personnes concernées. L'esprit de co-construction doit être de mise dans les politiques tant au niveau des sujets logement/hébergement avec les PDALHPD, que du service public de la rue au logement, et la réforme de l'évaluation ou encore sur le volet emploi avec l'expérimentation « accompagnement rénové des bénéficiaires du RSA » et les enjeux forts liés à la réforme à venir dans le secteur de l'IAE.

Le secteur de la santé ne sera pas en reste avec la mise en œuvre des mesures des assises de la santé mentale et de la révision du projet régional de santé (PRS).

De même, nous serons attentifs à la mise en œuvre des mesures liées aux politiques migratoires et défendrons l'idée que c'est l'approche de la protection qui doit prévaloir et non celle de la judiciarisation.

Le soutien de nos partenaires locaux, de nos élus sur les territoires, de nos financeurs, de nos adhérents et des personnes accueillies ainsi que le professionnalisme de notre équipe de salariés sont à la hauteur des défis qui nous attendent.

Il me revient en tant que Président de faire un mot sur les personnes qui quittent le Conseil d'administration.

Je souhaitais faire un clin d'œil à Mireille CHARONNAT. Nous créerons au prochain CA le poste de Président d'honneur, et c'est tout naturellement que Mireille pourra intégrer ce poste.

Le Président remercie Mireille pour son engagement.

Le Président remercie également

- Vincent LOISEAU, administrateur dans le collège intervenants sociaux.
- Déborah CARPENTIER, administratrice dans le collège intervenants sociaux. Hugues DENIELE salue son intervention lors du congrès de Rennes et la félicite de sa promotion qui l'empêche de réintégrer le collège où elle était élue.
- Sophie ROUVILLER, administratrice dans le collège intervenants sociaux. Le Président la remercie pour son relais des actions de la Fédération sur les réseaux sociaux. Il la félicite également pour sa promotion qui ne lui permet plus d'intégrer le collège intervenants sociaux.
- Cathy BELKALA et Olivier LECONTE, qui ont beaucoup contribué à l'activité de la Fédération mais qui malheureusement changent d'employeur.
- Gwenaël LEROY, Vice-Présidente de la Somme, qui a animé les adhérents de la Somme pendant de nombreuses années.

C'est un pincement au cœur de voir partir définitivement ou temporairement autant de personnes avec autant de talents, nous leur souhaitons bonne continuation dans leur chemin. Ils ont fait grandir la fédération grâce à leur engagement, ils ont été à nos côtés dans de nombreuses instances. Encore merci à elles et eux.

Je souhaitais également rendre hommage à Dominique CALONNE et Catherine NGE ANYASOLI. Ils étaient des acteurs forts dans nos actions. Malgré qu'ils nous aient quittés, nous ne les oublions pas.

Hugues DENIELE invite l'assemblée à se lever à se recueillir en mémoire de Dominique et Catherine.

Hugues DENIELE rappelle la date de l'assemblée générale de la Fédération nationale et invite les adhérents à y participer.

7. Vote des résolutions

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport moral du Président, Hugues DENIELE, relatif à l'exercice 2022 de la Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France, approuve ledit rapport tel qu'il lui a été présenté.

La résolution est approuvée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir échangé sur le rapport d'activité de la Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France durant l'exercice 2022, approuve ledit rapport tel qu'il lui a été présenté.

La résolution est approuvée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Trésorier, Bertrand CARPENTIER, relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022 approuve ledit rapport tel qu'il lui a été présenté.

La résolution est approuvée à l'unanimité.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du Rapport du Commissaire aux Comptes, et après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve lesdits comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne aux Administrateurs quitus de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

La résolution est approuvée à l'unanimité.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide, conformément à la législation en vigueur d'affecter le résultat excédentaire au 31/12/2022 de 83 391,89 euros comme suit :

- 80 000€ en « réserve affectées à la mise en œuvre du projet fédéral »
- 3 391,89€ en « report à nouveau »

La résolution est approuvée à l'unanimité.

Septième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, prend acte de l'absence de convention.

La résolution est approuvée à l'unanimité.

La huitième résolution sera votée lors de la promulgation des résultats de l'élection des administrateurs.

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale donne mandat au Président et au Bureau élus en juin 2022 pour poursuivre les démarches en cours jusqu'à l'élection du Bureau lors de la prochaine réunion du Conseil d'Administration.

La résolution est approuvée à l'unanimité.

Dixième résolution

L'Assemblée Générale ordinaire décide de donner tous pouvoirs au Président pour remplir toutes les formalités de droit.

La résolution est approuvée à l'unanimité.

8. Promulgation des résultats de l'élection des administrateurs

Hugues DENIELE rappelle les différents collèges et les règles de l'élection des administrateurs et administratrices. Il rappelle la particularité de cette année avec un renouvellement complet du Conseil d'administration suite aux changements de statuts décidée lors de l'Assemblée générale exceptionnelle du 2 juin 2022.

Le Président promulgue les résultats de l'élection des membres du Conseil d'administration :

Collège Bénévoles

12 postes à pourvoir et 12 candidats

24 votants, 0 bulletins nuls et 1 invalidé.

Sont élus :

- Yves BAISE – GRAAL
- Patrick BEEUSAERT – EVIE
- Rachel DELGOVE – Somme Emploi Service
- Marc DEMANZE – Fondation Abbé Pierre
- Hugues DENIELE – Alefpa solidarité
- Christiane DUCAMP – La Sauvegarde du Nord
- Philippe DUMOULIN – Temps de vie
- Hervé MARC – APAP
- Jean-Yves MORISSET – Solfa
- Patrick NICE – Accueil et promotion
- Anne-Marie VANCAUWELAERT – Apsa
- Jean-Luc VANDESTIENNE – Immobilière sociale 62

Collège salariés cadres

8 postes à pourvoir et 11 candidatures

29 votants, 5 bulletins nuls et 2 invalidés.

Sont élus :

- Philippe CARON - FIAC
- Gaëlle DATHY – Accueil et promotion

- Vincent DE CONINCK – Abej Solidarité
- Ketty ETIENNE – Blanzly Pourre
- Julien GALLIANO - APAP
- Fabrice MOREAU - GRAAL
- Frédéric ROUVIERE – La Sauvegarde du Nord
- David VERHERTBRUGGE – Adars

Collège intervenants sociaux

4 postes à pourvoir et 5 candidatures.

13 votants, 4 bulletins nuls et 2 invalidés.

Sont élus :

- Mélanie CHOUIKA – Afeji Hauts de France
- Camille GILLARD – APAP
- Laetitia PENA – Adars
- Hélène YOU – La Sauvegarde du Nord

Collège personnes accueillies et accompagnées

4 postes à pourvoir et 2 candidatures.

10 votants, 2 bulletins nuls et 2 invalidés.

Sont élus :

- Kemoko KEITA – Accueil et promotion
- Carole LETELLIER – Agena

Hugues DENIELE rappelle à l'assemblée qu'il est possible de coopter des membres lors du prochain CA et invite les adhérents à proposer des candidats.

Conseil des territoires

Hugues DENIELE rappelle que les membres du Conseil des territoires intègre directement le Bureau sur des postes de Vice-Président de territoire.

Sont élus :

- Arrondissement de Lille – Vincent MORIVAL – Abej Solidarité
- Somme – Thibault D'AMECOURT - Apremis
- Oise – Jean-Christophe DUMOULIN – Adars

Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France
 199-201, rue Colbert - Centre Vauban - Bâtiment Lille - 2ème étage - 59000 Lille
 Tél. : 03 20 06 15 06 - hautsdefrance@federationsolidarite.org
<http://www.federationsolidarite.org/hauts-de-france>

- Pas-de-Calais Littoral – François CHOVAUX – Blanzly Pourre
- Pas-de-Calais intérieur – Eric FLITZ – Apsa
- Flandres – Franck SPICHT – Afeji HDF
- Aisne – Bruno SANCHEZ – Accueil et promotion
- Hainaut Cambrésis – Bertrand CARPENTIER – La pose

Huitième résolution

Election des nouveaux administrateurs.

L'Assemblée Générale ordinaire prend acte de la nouvelle constitution du Conseil d'Administration qui compte 35 membres, résultant des élections de ce 1er juin 2023.

Sont élus :

- Dans le collège « administrateurs bénévoles » :
 - Yves BAISE – GRAAL
 - Patrick BEEUSAERT – EVIE
 - Rachel DELGOVE – Somme Emploi Service
 - Marc DEMANZE – Fondation Abbé Pierre
 - Hugues DENIELE – Alefpa solidarité
 - Christiane DUCAMP – La Sauvegarde du Nord
 - Philippe DUMOULIN – Temps de vie
 - Hervé MARC – APAP
 - Jean-Yves MORISSET – Solfa
 - Patrick NICE – Accueil et promotion
 - Anne-Marie VANCAUWELAERT – Apsa
 - Jean-Luc VANDESTIENNE – Immobilière sociale 62
- Dans le collège « administrateurs salariés » :
 - Philippe CARON - FIAC
 - Gaëlle DATHY – Accueil et promotion
 - Vincent DE CONINCK – Abej Solidarité
 - Ketty ETIENNE – Blanzly Pourre
 - Julien GALLIANO - APAP
 - Fabrice MOREAU - GRAAL
 - Frédéric ROUVIERE – La Sauvegarde du Nord
 - David VERHERTBRUGGE – Adars
- Dans le collège « intervenants sociaux »
 - Mélanie CHOUIKA – Afeji Hauts de France
 - Camille GILLARD – APAP
 - Laetitia PENA – Adars
 - Hélène YOU – La Sauvegarde du Nord
- Dans le collège « Personnes accueillies et accompagnées »
 - Kemoko KEITA – Accueil et promotion
 - Carole LETELLIER – Agena
- Dans le Conseil des territoires :

- Arrondissement de Lille – Vincent MORIVAL – Abej Solidarité
- Somme – Thibault D’AMECOURT - Apremis
- Oise – Jean-Christophe DUMOULIN – Adars
- Pas-de-Calais Littoral – François CHOVAUX – Blanzly Pourre
- Pas-de-Calais intérieur – Eric FLITZ – Apsa
- Flandres – Franck SPICHT – Afeji HDF
- Aisne – Bruno SANCHEZ – Accueil et promotion
- Hainaut Cambrésis – Bertrand CARPENTIER – La pose

La résolution est adoptée à l’unanimité.

La composition du conseil d’administration est donc : cf liste ci-dessus

9. Calendrier des instances statutaires

Date	Instance
Jeudi 1er juin 2023 (après AG)	Conseil d’administration à Amiens
Mercredi 13 septembre 2023	Bureau à Arras
Mercredi 18 octobre 2023	Conseil d’administration à Arras
Mercredi 6 décembre 2023	Bureau à Arras
Mercredi 17 janvier 2024	Conseil d’administration à Arras
Mercredi 21 février 2024	Bureau à Arras
Mercredi 3 avril 2024	Conseil d’administration à Arras
Mercredi 15 mai 2024	Bureau (13h30-14h30) Conseil d’administration (14h30-16h30) à Arras
Jeudi 13 juin 2024	Assemblée Générale à Arras (13h30-16h30)
Mercredi 27 juin 2024	Bureau ou Conseil d’administration à Arras (à fixer en septembre 2023)

10. Questions diverses

Hugues DENIELE invite les membres de l’assemblée générale à poser leur question.

Sans question de la part de l’assemblée, le Président clôture l’assemblée générale à 16h18 et remercie l’équipe pour l’organisation. Il invite les participants à se retrouver autour d’un pot de l’amitié.

Frédéric ROUVIERE

Hugues DENIELE

Secrétaire

Président